

Note de Recherche

Michel Mangenot

Institut Européen d'Administration Publique de Maastricht ; Chercheur associé au GSPE-PRISME (UMR 7012)

LE REFERENDUM DE MAASTRICHT ET LA "THEORIE" DES DEUX FRANCE : NOTE SUR LA CONSTRUCTION SOCIALE DES COMMENTAIRES MEDIATIQUES SUR L'EUROPE

Le 3 juin 1992, François Mitterrand décide de soumettre à référendum le traité sur l'Union européenne signé à Maastricht le 7 février. La campagne électorale commence réellement fin août. S'ouvre alors une période particulière dans la chronologie de la vie politique française : alors que la compétition politique est traditionnellement marquée par un long processus historique tendant à euphémiser les conflits et les oppositions, on a assisté, dans les commentaires de cette campagne électorale, à un «retour du refoulé».

Moins que d'étudier les raisons de ce phénomène, nous voulons apporter quelques éclairages sur les logiques à l'œuvre dans un tel processus d'interprétation du vote, avant même les résultats. Parallèlement, le caractère très paradoxal de ce référendum est qu'il n'a fait l'objet d'aucune étude d'envergure¹. Les rares études portent sur ses effets sur la construction européenne ou sur les débats

constitutionnels². La campagne électorale et le scrutin seront vite oubliés par les professionnels de l'analyse électorale, puisque suivis par les élections législatives jugées plus importantes. Il s'agit de s'intéresser ici à la manière dont a été traité ce référendum par les analystes, et comment il a été interprété selon le schéma dualiste des « deux France ».

On sait que les processus d'interprétation électorale ne valent que par l'analyse que l'on en donne et « que le verdict électoral n'existe réellement que lorsque les adversaires en présence ont dégagé une tendance générale et imposé la légitimité de leur interprétation » (...) « Tout se passe comme si les électeurs avaient voté deux fois. Une première fois à partir de leur critère de choix (...). Une seconde fois, au moment de l'interprétation des résultats, lorsque les hommes politiques patentés donnent un sens politique aux chiffres globaux en prêtant une volonté politique homogène à chacun des électeurs »³

¹ Il s'agit là d'une tendance "habituelle" de l'analyse électorale, si l'on suit Daniel Gaxie pour qui "les référendums comme les élections sénatoriales sont délaissés par les historiens et les politologues bien qu'ils soient hautement révélateurs des conditions stratégiques et tactiques de l'activité politique" dans «Sur l'analyse historique des phénomènes politiques, les attentes d'un politologue », *20^e Siècle. Revue d'histoire*, n°8, Paris, octobre-décembre 1985.

² Andrew Moravcsik, "Idealism and interest in the European Community : the case of the French Referendum", Alec Stone, "Ratifying Maastricht : France Debates European Union", *French Politics and Society*, vol. 11, n°1, Winter 1993.

³ Gaxie (Daniel), *Le cens caché*, Paris, Seuil, 2ème édition, 1993.

Mais dans ce cas, l'activité normative des commentateurs, a été très forte dès la campagne elle-même. C'est de la logique interne de ses effets dont il sera question ici. On a assisté à une vacance des producteurs de sens que l'on trouve habituellement dans un scrutin ordinaire, à savoir, avant tout, les porte-parole des partis politiques. Les partis étaient, en effet, à l'époque, largement divisés et donc contraints à s'effacer, alors que d'habitude ils contribuent à idéologiser les clivages. La nature du scrutin est aussi bien évidemment en jeu : dans une élection, la réponse à la question « qui va gagner ? » est naturellement politique. Dans ce référendum, les clivages ne furent plus pris en charge politiquement. Les acteurs politiques ne sont réintervenues qu'à la fin de la campagne ou après coup, sommés de se justifier sur les deux France, chacun selon son propre vote⁴.

On a donc assisté à une nouvelle configuration de l'espace du commentaire électoral. Un détour historique est éclairant. Reportons-nous à Michel Offerlé et avec lui revenons à la fin du XIXe siècle, à la genèse de la démocratie représentative, sur des moments privilégiés de construction des électorats. Offerlé évoque pour cette époque «une invention d'un nouveau type de commentaire électoral distancié». Pour lui, vers 1905, «une série d'articles et d'ouvrages produits dans une logique de concurrence éditoriale et politique ouvre un espace au commentaire électoral savant. Ils sanctionnent un travail d'appropriation des suffrages mené par les porte-parole nationaux des entreprises

⁴ Ainsi les tribunes dans l'*Express* du 17 septembre de Michel Rocard, «Il n'y a pas deux France» et de Valéry Giscard d'Estaing «Contre une société coupée en deux», opposées à celle de Philippe Séguin «Deux France ? Trop commode». Après le vote, les deux contributions à *L'état de l'opinion 1993* de Elisabeth Guigou et de Philippe Séguin, respectivement «Les Français et l'Europe, regard d'une pro-Maastricht» et «Les Français et l'Europe, regard d'un anti-Maastricht», reproduisent la même logique.

politiques»...⁵ Nous voici avec Maastricht comme revenus à la période d'avant 1905 où «la fluidité d'une expression non garantie par des porte-parole officiels laisse la porte ouverte aux stratégies multiples des compétiteurs et des commentateurs». Parmi les commentateurs, le rôle des journalistes ou de «nouveaux intellectuels» a été décisif. C'est d'eux dont il va s'agir ici principalement.

Il va sans dire que ce référendum de Maastricht aurait nécessité une approche beaucoup plus détaillée du champ du commentaire, une prise en compte des commentaires savants et surtout une analyse précise de la réception et du succès de cette «théorie» des deux France qui s'explique par des transformations plus larges à la fois du discours sur l'Europe et de l'offre politique. Au moment d'une seconde consultation populaire en 2005 sur un autre traité européen instituant cette fois-ci une Constitution, cette courte note entend seulement pointer quelques logiques saillantes à l'œuvre, au sein du champ médiatique en septembre 1992, dans ce processus de construction sociale des commentaires politiques sur l'Europe.

Pour cela nous avons isolé trois moments. Tout d'abord l'initiative, début septembre, d'un journaliste atypique, Eric Dupin, dans la relance d'une interprétation électorale en termes de clivage vertical. C'est en effet à partir de cette interprétation que l'on a assisté à une autonomisation journalistique immédiate des deux France. Enfin, le troisième moment est celui, après le scrutin du 20 septembre, de l'entrée sur la scène du commentaire de nouveaux acteurs qui, en déplaçant leurs frontières disciplinaires comme Emmanuel Todd, contribuent à reformuler cette opposition entre deux France.

⁵ «Le nombre de voix. Electeurs, partis et électorat socialistes à la fin du XIXème siècle en France», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°71-72, mars 1988.

Relance du clivage vertical

Un journaliste, Eric Dupin, semble avoir joué un rôle décisif dans la relance du modèle d'analyse électoral connu sous le nom de clivage vertical et qui deviendra celui des « Deux France ». Dans la page Rebonds de *Libération* du 11 septembre 1992, habituellement réservée aux intellectuels « externes », Dupin livre un article intitulé « Divorce référendaire ». Ce papier développe l'argumentation suivante : à l'origine de la thèse, la constatation du décalage qui se manifeste entre les « Français et ceux qui les représentent ». « Cette dissonance entre les élites et l'opinion ne se résume pas au domaine politique, elle est patente si l'on observe les positions de ceux qui dominent la scène médiatique ou économique (...); le clivage engendré par Maastricht, au lieu d'être d'une horizontalité idéologique, est d'une verticalité sociale : les gens d'en haut et ceux d'en bas... » Le ton est donné : lapidaire ; le contenu aussi : normatif, à prétention généralisatrice : « l'édifice de Maastricht peut être analysé comme une expression symbolique assez parlante de la vision du monde de ceux qui nous gouvernent ». Il s'agit de la première interprétation médiatique en ces termes du référendum. En fait, Eric Dupin se réfère là à une thèse de Jean-Luc Parodi, chercheur au CEVIPOF et directeur de la Revue française de science politique, qui a repéré depuis un certain temps qu'au clivage horizontal idéologique s'était substitué ou rajouté un clivage vertical de type sociologique⁶.

⁶ Dans son article « Retour au vertical » du *Figaro* du 18 décembre 1990, Jean-Luc Parodi annonçait que « l'atténuation du clivage droite-gauche redonne la primauté à la différenciation verticale entre axe d'en haut et axe d'en bas. Il parlait du « changement insensible » pour ce retour au « clivage primitif » entre « ceux d'en haut, ceux qui nous gouvernent, le vieux "ils" du pouvoir lointain et « ceux d'en bas, les petits, qui souvent disent "nous" pour faire nombre ».

Il faut dire que Eric Dupin occupe une place à part dans le champ journalistique et le sous-champ du journalisme politique. Au sein alors du service politique de *Libération*, il est chargé, non, comme traditionnellement c'est le cas, du suivi d'un parti ou d'un organe du pouvoir, mais est responsable de trois « secteurs » : sondages, élections, institutions et est proche par cet intermédiaire de la science politique et de sa composante de sociologie électorale. Il a été ainsi l'initiateur d'un rendez-vous bimensuel intitulé « Analyse politique », dans lequel il invitait et présentait les travaux récents de politistes. Il occupe de ce point de vue une position vis-à-vis de la science politique analogue à celle qu'occupait Jean Lacouture pour l'histoire contemporaine dans les années 1950-60⁷.

C'est par sa fréquentation de spécialistes de sociologie électorale et son habitude à travailler avec des sondages électoraux qu'Eric Dupin en vient à publiciser ce nouveau modèle d'analyse. Dans un entretien postérieur, il était revenu sur ce rôle :

« Et de ce point de vue là, j'attends qu'on me démontre, mais personne ne l'a fait parce que c'est impossible, que ce clivage vertical n'a pas été le principal élément structurel des votes oui et non à Maastricht. Etant entendu évidemment qu'on raisonne toujours sur des différentiels car il y a quand même 40% d'ouvriers qui ont voté oui (ça peut varier selon les instituts) et de la même façon, il y a 34% des professions libérales qui ont voté non. Donc ce n'est pas dans le binaire absolu ; on est dans des réalités politiques sociales complexes qui font intervenir différents critères. Mais ce qui est important dans l'analyse, c'est de repérer ce qui dans un scrutin est l'élément novateur et de ce point de vue on avait là une typologie tout à fait classique, d'autant plus intéressante que ce clivage vertical

⁷ Voir à ce propos l'analyse de Brigitte Gaïti, « Lacouture biographe », *Politix* n°27, troisième trimestre 1994.

s'est révélé être plus fort que le clivage horizontal idéologique (...) Or la sociologie renversait les choses, ce qui montrait bien que ce clivage vertical était quelque chose d'extrêmement fort. Alors, qu'est-ce qui a fait que j'ai lancé ce modèle, enfin que j'ai fait ce papier ? Ce papier est important pour la genèse du phénomène et vous explique pourquoi j'ai tout de suite donné cette interprétation : parce que moi, j'avais déjà mon petit logiciel » (entretien, Paris, 1995).

L'intérêt de la démarche de Dupin est aussi en fait largement lié à une réaction face à l'engagement unanime des journalistes (y compris à l'intérieur de *Libération*) en faveur du oui

Autonomisation et caricatures

L'interprétation de Maastricht en termes de clivage vertical va s'autonomiser très rapidement et donner naissance à ces deux France. Ce mouvement obéit à deux logiques : la logique de caricature et celle de connotation.

Certes l'expression des deux France apparaît pour la première fois médiatiquement dans un article du *Nouvel Observateur* : « Référendum : le vote des deux France »⁸. Mais l'article, signé par Robert Schneider, est mesuré : rien à voir avec les assertions sociologiques de Dupin paraissant exactement au même moment : « Deux France se dessinent, encore difficiles à cerner : chacune d'elles est inédite et contrastée ». En fait Schneider, chef du service politique de son journal, reste dans une perspective classique d'article politique. L'intérêt porte plutôt sur la déroute du monde politique que sur la naissance du nouveau clivage en lui-même. La seule originalité consiste en la construction de l'événement comme événement conflictuel par le biais de

l'illustration choisie : la reprise du dessin célèbre représentant une famille ayant discuté de l'affaire Dreyfus.

Le deuxième repérage de l'appellation, avant le scrutin toujours, est plus expressif puisqu'il s'agit de la une de *L'Express*⁹ : « Pourquoi oui ? » On entre ici pleinement dans la logique de caricature, puisque l'article, signé Sylvie Pierre-Brossolette, sépare clairement, avec illustrations à l'appui, un « peuple du oui » et un « peuple du non ». Le nouveau modèle devenu majoritaire, l'interprétation n'est plus originale, la tonalité est presque celle de l'évidence.

Le peuple du oui est ouvert, confiant. Il est composé des « Français tranquilles, assurés d'un emploi ou de leur retraite, confiants dans un avenir ouvert sur l'extérieur, relativement proches sur le plan idéologique : modérés de gauche et de droite, ils constituent le noyau du fameux groupe central annoncé par Giscard et qui devait, dans l'esprit de l'auteur, réunir "deux Français sur trois », des diplômés, des cadres moyens et supérieurs, au regard tourné sans crainte vers nos partenaires, et notamment l'Allemagne, des plus jeunes, nés après la signature du Traité de Rome, chez les actifs au faîte de leur carrière, et des plus âgés, soucieux de préserver la paix sur le vieux continent.

Le peuple du non est au contraire fermé sur lui-même, plus craintif, rassemble « de l'autre côté de cette nouvelle frontière tous ceux qui, pour une raison ou une autre, attribuent à la construction européenne l'origine de leurs problèmes : les agriculteurs, bien sûr, (qui oublie un peu vite que la PAC les a nourris pendant vingt ans) ; les ouvriers et les employés qui craignent une concurrence accrue ». A cela s'ajoute aussi, avec un embarras plus grand de la part de la

⁸ Le *Nouvel Observateur*, 10 septembre 1992, par Robert Schneider, p.73.

⁹ *L'Express* "Spécial référendum", 17 septembre 1992.

journaliste, «certains citoyens à la conscience très nationale».

On observe un glissement de sens rendu possible par «la fluidité de la conjoncture politique»¹⁰. Le choix du vocabulaire, l'utilisation de mots surconnotés comme optimisme, ouverture, moderne, renvoient ici à la fonction performative de ce type de langage¹¹. On est très proche ici de ce qu'avancait Luc Boltanski dans son analyse du Plan Marshall en France (qui représente d'ailleurs une des origines même de la construction européenne), à savoir l'apparition «d'un espace politique circulaire où l'extrême-droite rejoint l'extrême-gauche et d'un espace social orienté selon un vecteur temporel avec, d'un côté, les groupes en déclin, c'est-à-dire surtout les classes moyennes "traditionnelles" définies comme "passéistes" et, de l'autre, les groupes en ascension tournés vers l'avenir où les salariés bourgeois occupent la position dominante»¹².

Citons enfin peut-être le modèle du genre. Il s'agit «des deux France mises à nu».¹³ La plume de François Reynaert dans le *Nouvel Observateur* est certes habituellement ironique, mais l'intérêt de cet article est dans la force de ses présupposés. Tout d'abord, dès le début, il y a la certitude d'opposer deux France :

«Deux nouvelles France sont nées. On connaissait celle, bleue comme la vareuse de Hoche, qui ferrailait contre l'autre, blanche comme l'hermine des rois. On connaissait celle du Maréchal contre celle du Général. Puis la France de droite, enfin, fâchée à mort avec son double, haï et

redouté, celle "du peuple de gauche". Depuis dimanche, les politologues, qui aiment à chanter l'histoire de la République sur ce thème binaire, ont, sous la main, une nouvelle partition, la France du oui contre la France du non»

Le choix de la démarche de Reynaert est lui aussi révélateur ; il s'agit d'une commande de sondage à la SOFRES pour «chercher les contours des deux nouvelles France». Les questions posées veulent opposer deux France à travers trois thèmes : le rapport aux élites, celui de l'autorité dans la vie sociale, et enfin celui de l'optimisme. Les jugements suivants sont posés en fonction du vote au référendum :

- Les dirigeants se préoccupent-t-ils assez de ce que pensent les autres Français ?
- Les hommes politiques sont-ils honnêtes ou corrompus ?
- Etes-vous favorable ou opposé à la peine de mort, à la réforme de l'orthographe, à l'exclusion des jeunes portant le foulard islamique à l'école, au renforcement des prisons ?
- Avez-vous le sentiment que l'Allemagne peut redevenir un danger, que la qualité des produits alimentaires diminue sans cesse, que les mœurs sont trop libres, que le conflit entre l'école publique et l'école libre n'est pas terminé, que le niveau des élèves ne cesse de baisser ?

A chaque fois, le journaliste constate une correspondance parfaite : ainsi pour les non, les mœurs sont trop relâchées, l'Allemagne est dangereuse, la peine de mort est nécessaire, l'avenir est sombre. Il est intéressant de noter l'étonnement du journaliste devant une variable, l'avis sur la réforme de l'orthographe, qui ne se corrèle pas comme elle le «devrait»...

¹⁰ Michel Dobry dans *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

¹¹ Voir les travaux de Michel Austin

¹² Luc Boltanski, "America America... Le Plan Marshall et l'importation du management", *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, mai 1981, page 29.

¹³ *Le Nouvel Observateur*, 24 septembre 1992, François Reynaert, p. 38.

Reformulations

Après l'élection, l'opposition entre deux France devient en effet la lecture générale du référendum. Les résultats sont très serrés : le oui l'emporte à tout juste 51% (51,05% précisément et seulement 50,82% dans la seule métropole). Tous les commentateurs se prononcent sur les « deux France » ; certains proposent même les « Dix France ». Mais ce qui nous intéresse ici est l'arrivée de nouveaux venus qui n'investissaient pas auparavant le genre du commentaire électoral et qui vont contribuer à reformuler le modèle.

C'est le cas tout d'abord d'un urbaniste, Pierre Beckouche, de l'Institut d'urbanisme de Paris qui, dans un article au titre évocateur : «Maastricht : Neuilly contre la Courneuve»¹⁴, étudie les résultats du référendum en fonction du niveau des revenus (fournis par l'INSEE) des électeurs. Revenant sur une présentation duale, il établit des corrélations entre le score du oui et le revenu moyen des ménages à l'échelle communale. « En Ile-de-France, écrit-il, les communes dont les revenus moyens des ménages dépassent 100 000 francs par an ont voté oui, presque toutes celles qui sont en dessous de 80 000 francs ont voté non ». Après une série de corrélations « encore plus forte » pour la région Rhône-Alpes, il en vient au cas de la Bretagne pour lequel il est obligé de reconnaître « qu'ici, les écarts de revenus sont faibles, et toutes les communes ont voté oui, à au moins 55% ». Beckouche invoque alors, pour expliquer cette anomalie, le « dynamisme régional ». Les valeurs individuelles de modernité, de dynamisme sont ainsi transposées au niveau des ensembles régionaux.

On est en présence d'une plus nette reformulation du modèle avec le géographe Jacques Lévy, quelques jours après le vote et

toujours dans *Libération*¹⁵. Lévy, fondateur de la revue *Espaces-Temps*, revient sur la dimension sociologique en observant une réunification, avec Maastricht, entre élites économiques et élites culturelles. Mais pour lui cette convergence s'exprime en réseaux. Selon lui, « un nouvel espace légitime est né ». La thèse est simple et lourde de conséquences. « L'espace du oui n'est pas un territoire mais un réseau. Les points qui le composent ne se touchent que par les lignes de flux de l'information et de la culture. Il ne constitue qu'un élément d'une vaste hanse européenne, elle-même connectée à d'autres réseaux, ceux des mégapoles nord-américaine et japonaise ».

C'est enfin, plus significativement encore, le cas d'Emmanuel Todd. Même si son premier commentaire médiatique est, juste après le référendum, un entretien qu'il accorde au *Nouvel Observateur* (24 septembre) intitulé « Le grand retour de la France jacobine », Todd occupe une place à part puisque son analyse est chronologiquement très en décalage : il s'agit de sa Note « Aux origines du malaise politique français, les classes sociales et leur représentation » pour la fondation Saint-Simon, deux ans après le scrutin, en novembre 1994¹⁶. Elle est à interpréter par rapport aux enjeux d'une autre campagne électorale, celle de l'élection présidentielle de 1995 et en particulier dans le cadre de la rivalité Chirac/Balladur¹⁷.

A cette occasion, Todd réutilise le schéma explicatif du clivage de Maastricht. L'auteur a en fait l'ambition de proposer un nouveau

¹⁵ « Un nouvel espace légitime », page Rebonds, *Libération*, 25 septembre 1992.

¹⁶ Publié dans *Le débat*, n° 83, janvier-février 1995. Notons également auparavant « Anthropologie de l'échec socialiste : l'Europe comme révélateur » in *Témoin*/1, La nation contre l'Europe ?, décembre 1993.

¹⁷ « Le peuple revient : une note savante pour la fondation Saint-Simon a fait événement dans le paysage politique français. A-t-elle inspiré la récente stratégie gauchiste de Jacques Chirac ? » peut-on lire dans *Libération Magazine*, 7-13 janvier 1995.

¹⁴ Etude, Page politique, *Libération*, 12 octobre 1992.

« modèle interprétatif » du comportement électoral depuis 1984. Dans ce cadre, l'interprétation de Maastricht occupe la partie centrale de son analyse, comme clivage d'une nouvelle opposition sociale déterminant le vote : classes populaires/classes moyennes. Todd reprend en effet la thèse des deux France mais en change les étiquettes : le oui ne peut être un vote des élites car cela signifierait que la majorité des Français sont du côté des élites et « aucune théorie des élites n'a jusqu'à présent osé faire des masses une minorité de la population ». C'est ainsi qu'il transforme l'affrontement peuple/élite en un « affrontement entre classes moyennes qui veulent se penser comme des élites, et classes populaires qui ne se sentent plus représentées par aucune doctrine ni aucun programme ». Il combat en fait la vision consensuelle de la structure sociale qu'auraient les élites politiques et journalistiques, vision qui selon lui « empêcherait la représentation politique des conflits d'intérêts et de classes traversant la société française ». Le référendum de Maastricht, parce qu'il a vu s'affronter « deux moitiés de la France », a permis d'exprimer et ainsi de fonder cette dichotomie irréductible.

A cela, Todd ajoute une autre explication à ce référendum qui, elle, reprend clairement ses critères développés dans un ouvrage précédent¹⁸ : le référendum aurait fait émerger d'un coup l'opposition du centre et de la périphérie alors que celle-ci s'était dissoute au fil des consultations depuis trente ans. « Le tempérament égalitaire de la zone centrale rejette un traité voulu par les « élites » dont la supériorité n'est pas a priori considérée comme légitime. Le tempérament inégalitaire de la périphérie post-catholique accepte au contraire le principe de supériorité des élites et le traité de Maastricht ».

On est là au cœur de la démarche de Todd : la revendication de vieilles variables anthropologiques. Il joue ici des étiquettes - il

est démographe de formation et de profession (chercheur à l'INED) - et confronte pour ce faire des cartes variées (ici structures familiales et pratique religieuse) aux résultats électoraux. Maastricht devient alors un clivage fondateur de cette nouvelle catégorisation politique en même temps qu'il permet à son auteur d'entrer sur la scène -réaménagée- du commentaire électoral.

Comme on le voit parler politique c'est aussi construire des représentations du monde social qui contribuent à « faire ou défaire » les groupes sociaux.

¹⁸ *La nouvelle France*, Paris, Editions du Seuil, 1988.